

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE ST-CYRILLE-DE-WENDOVER**

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue par le conseil lundi le 20 juin 2022 à 19 h 30 au 4055 rue Principale à Saint-Cyrille-de-Wendover.

**Présences :** Mme Annie Gentesse  
MM. Pierre Lavigne et Éric Emond  
sous la présidence de Sylvain Masson, maire suppléant

**Absence(s) :** MM. Éric Leroux, Sylvain Jacques et Patrice Paillé

**Nombre de citoyens :** 0

Est également présente madame Lyne Rivard, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe

**AVIS DE CONVOCATION**

L'avis de convocation et les documents associés ont été notifiés tel que requis par le *Code Municipal du Québec* aux membres qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

**ORDRE DU JOUR**

**1. MOT DE BIENVENUE**

1.1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

**2. ORDRE DU JOUR – ADOPTION**

**3. CONSEIL**

3.1. TOPONYMIE – Chemin de La Feuille Verte

3.2. Autorisation de signature – Protocole d'entente entre le MAMH et la Municipalité; subvention PROBAM

**4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**5. PROCÈS-VERBAUX – ADOPTION**

**6. COMPTABILITÉ**

**7. DOSSIERS MUNICIPAUX**

7.1. Octroi contrat – Construction d'un entrepôt tel que prévu dans le règlement d'emprunt # 474

7.2. Octroi contrat – Agrandissement du garage tel que prévu dans le règlement d'emprunt # 474

**8. RÈGLEMENTS MUNICIPAUX**

**9. URBANISME – DOSSIERS**

**10. URBANISME – PIIA**

**11. TRAVAUX PUBLICS**

**12. AQUEDUC / ÉGOUT**

**13. SERVICE INCENDIE & SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**14. OFFICE D'HABITATION DRUMMOND (OHD)**

**15. LOISIRS & COMMANDITES**

**16. DE DISPONIBILITÉ DES CRÉDITS**

16.1. Certificat de disponibilité C-11/22

**17. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**18. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

## **1. MOT DE BIENVENUE**

### **1.1. Constatation du quorum et ouverture de la séance**

6128.06.22 Sur proposition de monsieur Pierre Lavigne

Que la présente séance soit ouverte à 19 h 40.

## **2. ORDRE DU JOUR – ADOPTION**

6129.06.22 Sur proposition de monsieur Pierre Lavigne  
Appuyée par madame Annie Gentesse

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **3. CONSEIL**

### **3.1. TOPONYMIE – Chemin de La Feuille Verte**

Considérant la recommandation faite par le comité consultatif d'urbanisme (réf. p.-v. CCU résolution # 12.02.21);

Considérant le projet de construction d'une nouvelle rue projetée sur le lot 4 746 339 de La Feuille Verte inc.;

Considérant la demande du promoteur de nommer la nouvelle rue – chemin de La Feuille Verte;

6130.06.22 Sur proposition de madame Annie Gentesse  
Appuyée par monsieur Pierre Lavigne

Il est résolu d'entériner la recommandation faite par le comité consultatif d'urbanisme sur le dossier et de désigner la rue – chemin de La Feuille Verte sur le lot projeté à même le lot actuel 4 746 339, appartenant à La Feuille Verte inc., tel qu'apparaissant au plan cadastral, comme étant le chemin de La Feuille Verte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **3.2. Autorisation de signature – Protocole d'entente entre le MAMH et la Municipalité; subvention PROBAM**

6131.06.22 Sur proposition de monsieur Éric Emond  
Appuyée par monsieur Pierre Lavigne

Il est résolu :

- que le conseil autorise la signature de l'entente entre le MAMH et la Municipalité pour la subvention PROBAM en lien avec le dossier de l'agrandissement du garage et la construction de l'abri, règlement d'emprunt # 474;
- d'autoriser le maire ou son suppléant et la directrice générale ou son suppléant à signer tout document en lien avec la demande de subvention.

Le préambule fait partie intégrante de la résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**5. PROCÈS-VERBAUX – ADOPTION**

**6. COMPTABILITÉ**

**7. DOSSIERS MUNICIPAUX**

**7.1. Octroi contrat – Construction d’un entrepôt tel que prévu dans le règlement d’emprunt # 474**

Considérant l’ouverture des appels de candidatures sur SEAO ont été reçus le 21 février 2022 15 h;

Considérant que deux soumissions conformes ont été reçues;

Considérant les recommandations de BGA Architectes;

6132.06.22

Sur proposition de monsieur Éric Emond  
Appuyée par monsieur Pierre Lavigne

Il est résolu :

- d’octroyer le contrat pour le projet de construction d’un entrepôt pour les abrasifs au plus bas soumissionnaire conforme soit Deshaies et Raymond inc. au montant de 872 660,25 \$ (taxes incluses). Le financement est prévu à même le règlement d’emprunt # 474.

Le préambule fait partie intégrante de la résolution.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

**7.2. Octroi contrat – Agrandissement du garage tel que prévu dans le règlement d’emprunt # 474**

Considérant l’ouverture des appels de candidatures sur SEAO ont été reçu le 21 février 2022 15 h;

Considérant que deux soumissions conformes ont été reçues;

Considérant les recommandations de Faucher Gauthier architectes inc.;

6133.06.22

Sur proposition de monsieur Pierre Lavigne  
Appuyée par monsieur Éric Emond

Il est résolu :

- d’octroyer le contrat pour le projet d’agrandissement du garage pour les abrasifs au plus bas soumissionnaire conforme soit Deshaies et Raymond inc. au montant de 683 526,38 \$ (taxes incluses). Le financement est prévu à même le règlement d’emprunt # 474.

Le préambule fait partie intégrante de la résolution.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

**8. RÈGLEMENTS MUNICIPAUX**

**9. URBANISME – DOSSIERS**

**10. URBANISME – PIIA**

11. **TRAVAUX PUBLICS**
12. **AQUEDUC / ÉGOUT**
13. **SERVICE INCENDIE & SÉCURITÉ PUBLIQUE**
14. **OFFICE D'HABITATION DRUMMOND (OHD)**
15. **LOISIRS & COMMANDITES**
16. **DE DISPONIBILITÉ DES CRÉDITS**

**16.1. Certificat de disponibilité C-11/22**

Conformément aux dispositions du règlement # 361 concernant les règles de contrôle et suivi budgétaire, je, soussignée, Lyne Rivard, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, certifie par les présentes que la Municipalité dispose des crédits nécessaires pour acquitter les dépenses autorisées par le conseil à la présente séance et, si requis, est autorisée à faire les transferts budgétaires parmi les comptes du grand livre pour couvrir lesdites dépenses.

Les dépenses seront payées à même le compte d'opération ou, si requis, à partir de la marge de crédit.

ST-CYRILLE-DE-WENDOVER  
Ce 20 juin 2022

Lyne Rivard  
*Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim*

17. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

18. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par monsieur Pierre Lavigne que l'assemblée soit levée à 19 h 45.

Signé :

---

Sylvain Masson, *maire suppléant*

---

Lyne Rivard, *directrice générale  
et secrétaire-trésorière par intérim*